

CODE DU LICENCIE

(LE CLUB NE PEUT SE SUBSTITUER A L'ÉDUCATION DES PARENTS ET N'EST PAS UNE HALTE GARDERIE)

TOUT LICENCIE S' ENGAGE A :

- 1 : Honorer sa cotisation, fin octobre ne seront plus acceptés aux entraînements et matchs les joueurs non a jour de leur cotisation.
- 2 : Se conformer au règlement du club
- 3 : Se conformer aux règles du jeu
- 4 : Respecter les décisions de l'arbitre
- 5 : Respecter ses adversaires
- 6 : Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 7 : Être maître de soi en toutes circonstances
- 8 : Être loyal dans le sport et dans la vie
- 9 : Être exemplaire généreux et rigoureux
- 10 : Être solidaire avec ses camarades d'équipes et de club
- 11 : Signer sa licence c'est accepter et appliquer ce code
- 12 : En ce qui concerne la composition des équipes seul l'entraîneur est habilité a faire cette composition
- 13: Pour les déplacements des samedis et dimanches il est demandé aux parents de faire l'effort d'accompagner le plus souvent possible leurs enfants aux matchs

Connaître le règlement des sanctions (ci dessous) afin de ne pas être surpris si il y a eu écart de comportement

L'ENSEMBLE DE CES COMPORTEMENTS DOIT VÉHICULER UNE IMAGE POSITIVE DE NOTRE CLUB AU SEIN DE NOTRE COMMUNE ET DE NOTRE DÉPARTEMENT

TYPE D'ÉCART	QUI DÉCIDE	SANCTION
A L'ENTRAÎNEMENT		
<u>Tenue non conforme</u> <u>Arrivée en retard</u> <u>Absence sans prévenir</u> <u>Perturbe ou distrait le groupe</u> <u>Insulte ou Bagarre avec camarade</u> <u>Insulte envers éducateurs</u> du club	A l'initiative De l'éducateur	/ne peut s'entraîner / tours de terrain , rangement /non convocation au match /exclusion de l'entraînement /mise a l'écart du groupe Elle peut aller jusqu'à l'exclusion
EN COMPÉTITION		
<u>Arrivée en retard</u> <u>Absence sans prévenir</u> <u>Insultes ou bagarre avec camarade</u> <u>Mauvais comportement (coup / insultes)</u>	A l'initiative de l'entraîneur	/ ne peut jouer / suspendu prochain match / sortie et mise a l'écart du groupe / a l'appréciation de l'arbitre
Les sanctions coûtent de l'argent		
AUTRES		
Dégradation de matériel au club ou en déplacement Vol de matériel au club ou en déplacement vol au détriment d'un camarade de club, d'un adversaire	intervention du bureau convocation des parents	Décision pouvant aller jusqu'à l'exclusion Remboursement des dégradation et vols
VOIR PLAINTES AUPRÈS DE LA POLICE		

**ATTENTION AUX RÉCIDIVES
LA SANCTION PEUT ÊTRE AGGRAVÉE**